

# AVIS AU PUBLIC



En vertu de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, le Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité a accordé les autorisations suivantes:

Requérant	Objet	Référence	Autorisation	Affichage	Fin d'affichage
Adm. communale de Schieren	Autorisation pour la destruction des biotopes et d'habitats protégés en vertu des articles 17 et 21 de la loi modifiée du 18 juillet 2018 dans l'intérêt de la réalisation du PAP "nouveau quartier" (NQ) "In den Wangerten"	2025-001742-M1	15.01.26	20.01.26	20.04.26
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics	Autorisation pour objet une destruction de biotopes au sens de l'article 17 de la loi modifiée du 18 juillet 2018 dans l'intérêt de la mise à 2x2 voies de la B7 entre les échangeurs de Schieren et Ettelbruck (LOT 1), sur des fonds inscrits au cadastre de la Ville d'Ettelbruck et de la commune de Schieren, sections C d'Ettelbruck et A de Schieren, sous les numéros 1273/5610, 1279/4718, 1281/4739, 1445/4717, 1408/4712, 1428/4714, 1445/4958, 456/5521, 245/4696, 1286/4513, 1445/4716, 1448/4783, 251/5809, 1405/4708, 249/4704, 237/4863, 459/4690, 250/4699, 1249/4751, 1277/4782, 245/4698, 246/4697, 249/4700, 1445/4785, 1281/4738, 1429/770, 251/5810, 1408/4713, 1408/4711, 1414/4706, 1448/4786, 1405/4710, 1405/4709, 1272/4741, 1448/4728, 1448/4729, 1445/4873, 1276/5168, 1269/4743, 251/5408, 441/5607, 1445/4715, 1403/2695, 2798/7560, 408/4678, 462/4685, 1404 et 1414/4705	2025-002149	14.01.26	20.01.26	20.04.26
Administration de la nature et des forêts	Autorisation pour la mise en place des poteaux de signalisation des points de détresse, sur le territoire des Villes de Diekirch, Echternach, Ettelbruck, Vianden, et des communes de Tandel, Bourscheid, Rosport-Mompach, Larochette, Consdorf, Heffingen, Beaufort, Bech, Putscheid, Reisdorf, Schieren, Berdorf, Waldbilling, Erpeldane-sur-Sûre, Bettendorf, Fischbach et Nommeren	2025-002356	21.01.26	23.01.26	23.04.26

Le texte intégral des autorisations peut être consulté à l'accueil du Service Technique et sur le site internet de la commune de Schieren



# AVIS AU PUBLIC



En vertu de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, le Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité a accordé les autorisations suivantes:

Requérant	Objet	Référence	Autorisation	Affichage	Fin d'affichage
Guillaume Hansen	Autorisation pour la coupe d'urgence pour cause de bostryche sur un fond inscrit au cadastre de la commune de Schieren, section A de Schieren, sous le numéro 569/3910	2025-002837	30.01.26	06.02.26	06.05.26
Pierre Feipel	Autorisation pour le débroussaillage et la restauration de pelouses sèches de type 6210 et de prairies maigres de fauche de type 6510 dans le cadre d'un programme de biodiversité, sur un fonds inscrit au cadastre de la commune de Schieren, section A de Schieren, sous le numéro 449/2926	2026-000116	23.01.26	19.02.26	19.05.26
Adm. communale de Schieren	Autorisation pour une destruction de biotopes au sens de l'article 17 de la loi modifiée du 18 juillet 2018 dans l'intérêt de réaliser des fouilles pour des sondages archéologiques sur des fonds inscrits au cadastre de la commune de Schieren, section A de Schieren, sous les numéros 699/5676, 678/3026 et 699/5675	105886-M1	02.03.26	11.03.26	11.06.26
SICONA Centre	Autorisation pour l'aménagement de deux mares, sur un fonds inscrit au cadastre de la commune de Schieren, section A de Schieren, sous le numéro 621/1434	2026-000414	06.03.26	11.03.26	11.06.26
Adm. communale de Schieren	Autorisation pour la réalisation d'un forage de reconnaissance sur un fonds inscrit au cadastre de la commune de Schieren, section A de Schieren, sous le numéro 699/5676	2026-002222	06.03.26	11.03.26	11.06.26
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics	Autorisation pour l'aménagement de la piste cyclable PC15 entre Schieren et Ettelbruck (Lot 1) sur le territoire de la commune de Schieren. (2e demande de prorogation)	104340-M2	01.04.26	03.04.26	03.07.26
Natur&Èmwelt a.s.b.l.	autorisation pour la capture, la manipulation et l'équipement avec des balises télémétriques de chouettes effraies à des fins scientifiques	2026-000077	03.04.26	15.04.26	15.07.26

Le texte intégral des autorisations peut être consulté à l'accueil du Service Technique et sur le site internet de la commune de Schieren

